

Lauriane Mouysset , *Repenser le défi de la biodiversité . L'économie écologique* , Paris, Éditions Rue d'Ulm, coll. « Sciences durables », 2015, 88 p., Préface de Pierre-Henri Gouyon, ISBN : 978-2-7288-0532-7.

1 L'ouvrage de Lauriane Mouysset constitue une introduction synthétique à l'économie écologique, présentée par l'auteur comme « un courant universitaire qui pourrait être interprété comme le pendant scientifique de l'écologie politique » (p. 18). Elle y propose essentiellement une présentation de la méthodologie et des ambitions théoriques d'une discipline récente dont l'objectif est de proposer une nouvelle manière d'envisager conjointement les problèmes économiques et écologiques avec, en ligne de mire, la volonté d'offrir une aide à la décision aux politiques publiques. Si l'économie écologique peut s'appliquer à différents types de problèmes écologiques, ce sont ici les questions de la biodiversité et de sa préservation qui sont au cœur de la réflexion.

2 Dans cette perspective, il convient d'abord de replacer la biodiversité dans le champ économique, notamment à travers la notion de services écosystémiques, en établissant la filiation universitaire de la discipline, directement liée à la distinction entre écologie politique et écologie scientifique. L'économie écologique serait ainsi une manière de remédier à « l'éviction des hommes et de leur développement socioéconomique dans l'écologie scientifique » (p. 18), d'abord par une articulation avec les autres courants de la pensée écologique (éthique environnementale et écologie politique), puis par l'intégration des problématiques économiques propres au monde humain à une réflexion écosystémique héritée de l'écologie scientifique.

3 Une analyse des imbrications entre sociétés et écosystèmes, à travers le concept de socioécosystème, permet ainsi d'interroger les implications politiques qui découlent de la question écologique. À travers la mise en évidence des interdépendances entre la biodiversité et les sociétés, l'auteur cherche à mieux comprendre la diversité des valeurs à l'œuvre — de la plus évidente, la valeur d'usage direct (l'exploitation d'une forêt par exemple) aux valeurs héritées de l'éthique environnementale, valeur d'existence ou valeur intrinsèque. L'objectif de cette démonstration est à la fois de mettre l'accent sur l'intensité et la complexité des liens qui nous unissent aux écosystèmes, mais également de montrer que la seule manière de répondre à leur fragilisation est de mettre en place « une gestion durable des socioécosystèmes, ensembles formés par les sociétés au sein des écosystèmes dans lesquels elles évoluent » (p. 25). Pour Lauriane Mouysset, la complexité économique de la biodiversité, tour à tour bien public soumis au problème du « passager clandestin » et bien commun victime de la « tragédie des communs », implique que « malgré les lourdes conséquences économiques de sa dégradation, la biodiversité reste sous-entretenu et surexploitée et ne peut pas être maintenue sans mettre en place des politiques de régulation » (p. 30). Il s'agit donc de comprendre de quelle façon la biodiversité et ses enjeux socio-écologiques doivent s'intégrer à l'agenda politique. Pour cela, l'auteur propose un survol historique des différents textes internationaux traitant de la question, depuis le cadre théorique « multivaleur » (p. 34) proposé par la Convention de Rio en 1992 *jusqu'au Global Biodiversity Outlook* de 2010, qui prend en compte les interdépendances entre sociétés et écosystèmes tout en soulignant le caractère irréversible d'une érosion trop massive de la biodiversité. Pourtant, si ces textes fournissent un cadre (et parfois même des propositions pratiques, à la manière des principes de Malawi sur l'approche écosystémique), « aucune approche n'a jusque-là permis de traiter la question de la biodiversité de manière cohérente » (p. 39).

1 Sur la diversité des indicateurs de biodiversité et les implications théoriques de leur choix et de (...)

4 À partir du constat de cet échec, une voie possible consiste à essayer de « comprendre les socioécosystèmes » (p. 41) à travers le prisme d'une nouvelle méthodologie, « une étude couplée des systèmes écologiques et économiques qui tienne compte, en plus de leurs dynamiques propres, de leurs mutuelles interactions » (p. 46). Jusqu'à présent, les approches économiques des problèmes écologiques prenaient la forme d'une économie de l'environnement ou d'une économie des ressources naturelles. Mais si la première approche peut donner des résultats intéressants en matière de pollution, elle ne permet pas de prendre en compte les conséquences complexes d'une activité économique sur la biodiversité et les écosystèmes. Dans le cas de l'économie des ressources naturelles, le problème principal vient de son caractère intrinsèquement limité puisqu'elle ne s'intéresse qu'aux espèces directement exploitées par l'homme. La force de l'économie écologique vient de cette conscience de la complexité des systèmes qu'elle puise dans l'écologie scientifique. Son caractère interdisciplinaire lui permet de mobiliser « conjointement l'écologie et les sciences humaines afin d'étudier la biodiversité dans son ensemble » (p. 48). Encore faut-il, pour qu'écologie et économie puissent dialoguer, leur trouver un langage commun. Il s'agira, en l'occurrence, de la modélisation, entendue comme « un ensemble de règles et d'équations permettant de représenter une entité existante » (p. 49). Une fois ce cadre méthodologique établi, Lauriane Mouysset propose une intéressante traversée des problèmes épistémologiques posés par cette modélisation interdisciplinaire : nature des questions soulevées, techniques de modélisation, histoire des méthodologies disciplinaires, finalité de la modélisation, etc. Un autre point apparaît fondamental dans la mise en place de ces modélisations bioéconomiques : le choix des indicateurs de variété biologique ¹, « métrique de cette biodiversité » (p. 54). À travers ce choix, c'est bien le type de biodiversité que l'on souhaite conserver — et au-delà le sens donné au concept même de biodiversité — qui s'expriment et donc toutes les implications écologiques, politiques et éthiques qui s'y rattachent.

5 Une fois établies les conditions de la modélisation en économie écologique, il convient de chercher à comprendre la manière dont ces informations écologiques et économiques issues de la modélisation vont rencontrer les choix éthiques d'une société. L'enjeu est de « prendre une décision qui tienne compte des conséquences économiques et écologiques et qui soit cohérente avec le cadre éthique choisi par la société » (p. 59). Une première stratégie consiste à monétariser un état écologique « pour l'intégrer aux critères économiques considérés par la décision politique ». Cette approche, défendue par beaucoup d'économistes orthodoxes, se base sur une comparaison entre les coûts et les avantages, la monétarisation des coûts écologiques faisant diminuer mécaniquement les avantages de la destruction d'un écosystème par exemple. Mais cette stratégie n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes. L'auteur en propose ainsi une critique particulièrement claire et convaincante. Cette critique prend appui sur une première série de trois limites à la monétarisation : variabilité dans le temps (différence d'échelle entre le temps économique et le temps écologique), variabilité dans l'espace (impossibilité de valoriser correctement un bien environnemental à l'échelle mondiale), variabilité dans la société (tous les citoyens n'accordent pas la même valeur à la nature). Si ces difficultés sont principalement d'ordre technique, s'y ajoutent « des interrogations relatives aux postulats sous-jacents à cette monétarisation » (p. 63). C'est précisément sur ce point que s'ancrent la plupart des critiques provenant du champ de la philosophie et de l'éthique environnementale. Car pour être monétarisé — et donc marchandisé — un bien « doit être réductible, substituable et appropriable » (p. 64), ce qui nous amène au débat entre réductionnisme et holisme, problème de philosophie des sciences particulièrement saillant en écologie. Or, pour beaucoup d'éthiciens de l'environnement, ce n'est qu'en envisageant les problèmes écologiques dans une perspective holistique que l'on peut en saisir toute la complexité et intégrer dans le champ éthique les avancées théoriques de l'écologie scientifique. Cette critique débouche sur la proposition d'une approche alternative qui considérerait que « la valeur économique d'un élément biologique (...) est liée à son rôle physique, biologique ou chimique à long terme dans le système écologique global » (p. 65). Dans

cette perspective, l'importance du choix des indicateurs de biodiversité ressurgit. Ici, c'est plus précisément la question de la juxtaposition de ces indicateurs à des indicateurs socio-économiques qui est en jeu. Dès lors, deux approches se dessinent, l'une fondée sur une « optimisation sous contraintes » (p. 68), dans laquelle il s'agit de déterminer « la politique qui maximise un critère économique (...) sous contraintes écologiques », l'autre fondée sur la viabilité, pour laquelle il s'agit de « déterminer l'ensemble des politiques qui vont satisfaire à un groupe de contraintes » (p. 69). C'est précisément dans l'articulation fine de ces approches que l'économie écologique révèle toute son originalité en montrant que, au-delà de sa capacité à modéliser des problèmes hybrides et complexes, elle permet de laisser une place importante à l'éthique et au politique dans la détermination des contraintes et donc dans le choix des objectifs économiques et écologiques. Ainsi, comme le résume l'auteur à la fin de l'ouvrage, « l'économie écologique propose de traiter simultanément valeur économique et valeur écologique, permettant ainsi une analyse multivaleurs de la biodiversité. En combinant les approches d'optimalité et de viabilité, elle laisse une place au débat public, en permettant l'intégration d'éléments éthiques et politiques » (p. 75).

6 À une époque où l'économie orthodoxe tend à se confondre avec un ordolibéralisme structurellement suspicieux à l'égard du politique, il est salutaire de voir qu'une approche économique méthodologiquement rigoureuse, proposant qui plus est une alternative à la traditionnelle monétarisation de l'environnement, puisse se présenter comme un outil dont le degré de radicalité doit faire l'objet d'une délibération éthico-politique. L'ouvrage de Lauriane Mouysset, par l'efficacité et la clarté de sa synthèse, constitue ainsi une excellente introduction à une approche stimulante et novatrice des problèmes écologiques, ouverte par nature sur un réel dialogue interdisciplinaire.